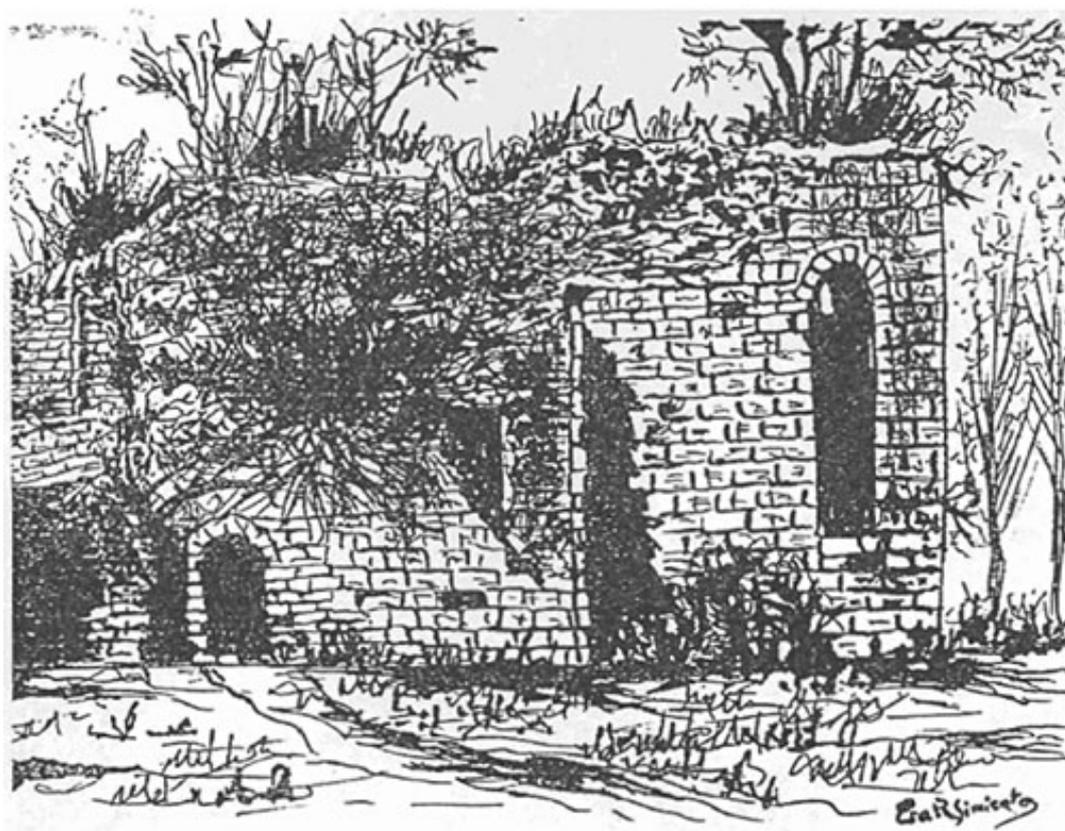


**ASSOCIATION  
POUR LA SAUVEGARDE  
DE L'ÉGLISE  
GRANDMONTAINE  
DE RAUZET**



**1994**

**3**

**EN PAYS D'HORTE ET TARDOIRE**

## Sommaire

Avant-propos.	P. 1
I Les fouilles de Rauzet. Synthèse. M. Larigauderie.	P. 2
Réflexion sur l'architecture des églises de Grandmont. C. Vernhes.	P. 5
II Reliques et reliquaires du trésor de Grandmont. S. Courdesses.	P. 8
Autour des émaux de Grandmont. Synthèse. M. Larigauderie.	P.13
Documents iconographiques	P.18

### IV Bibliographie

BECQUET (dom J.). « La première crise de l'Ordre de Grandmont », *Société archéologique et historique du Limousin*, t. LXXXVII. 1960

GABORIT (J.R.), « L'autel majeur de Grandmont » « *Cahier de civilisations médiévales*. n°3, 1976, p. 231-246.

GAUTHIER (M. Madeleine). *Émaux méridionaux. Catalogue international de l'œuvre de Limoges, éditions du CNRS, Paris. 1987.*

GAUTHIER (M. Madeleine), « Reflets de la spiritualité grandmontaine et sources de l'histoire médiévale au miroir des émaux méridionaux », *l'Ordre de Grandmont, art et d'études de Montpellier* 7-8 octobre 1989. Centre d'archéologie médiévale du Languedoc, 1992, p. 91-106.

GAUTHIER (M. Madeleine), *Émaux du Moyen-Âge*, Fribourg, 1972.

GUIBERT (Louis), « L'école monastique de Grandmont », *Bulletin de la société archéologique et historique du Limousin*, XXXVI, 1889, p. 51-98.

LECLER (Abbé), « Histoire de l'Abbaye de Grandmont », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin*, t. 57, 1907, p. 129-143; t. 58, 1908, p. 14-431 ; t. 59, 1909, p. 14-366; t.60, 1910, p. 86-371.

SOUCHAL (Geneviève). « Les émaux de Grandmont an XII<sup>e</sup> siècle », *Bulletin Monumental*, CXX, 1962, p. 339-357 ; CXXI, 1963. p. 41-64, 123-150, 219-235, 307-329 ; CXX II, 1964, p. 7-35, 129-159.

« autour des plaques de Grandmont : une famille d'émaux limousins champlevés », *Bulletin Monumental*, t. CXXV, p. 21-71.

### Documents iconographiques :

Autel majeur. Gaborit, p. 234 ; plaques de l'autel, Lecler, ch. III, p. 435-436; châsse, Gauthier, *Émaux du M.Âge*, p. 331.

## Avant-Propos.

Au sommaire de la revue vous trouverez une partie archéologique qui concerne Rauzet, et une deuxième partie qui semble s'éloigner de notre région. Les articles sur le trésor de Grandmont préparent en fait la célébration d'un événement local, la découverte du trésor de Château-Chesnel en décembre 1896. Ce sera le thème du bulletin de 1995.

L'année 1994 est réservée à l'enquête archéologique réalisée par les services de monsieur Oudin, architecte en chef des bâtiments de France. L'enquête coûte 55 000 francs. Les travaux ne pourront reprendre que lorsque les résultats seront connus. L'association doit verser la somme de 27 500 francs. Le Conseil Général de la Charente versera 25% soit 13 750 francs. « En revanche, au cours de la même session budgétaire, le Conseil Général n'a pas cru devoir retenir la demande de subvention de fonctionnement » (courrier du 7 février 1994).

Heureusement la mairie de Combiers a maintenu sa subvention de 1500 francs. Les membres de l'association de la commune ont comme les années passées fauché le pré et nettoyé les abords.

Mesdames Douglas et Hutchison poursuivent les travaux d'aménagement pour transformer en logement le bâtiment situé dans l'aile de la cuisine du prieuré. Elles ont l'autorisation d'effectuer une nouvelle campagne de fouilles pendant l'été 94.

En fonction des calendriers locaux, l'association a retenu la date du 19 juin pour le concert de musique baroque, donné dans l'église de Combiers.

L'assemblée générale se tiendra lors des journées du patrimoine le 16 septembre. Comme les années précédentes nous accueillerons les visiteurs. Nous rappelons que des dépliants-guides sont disponibles auprès de madame Desrives qui participe ainsi aimablement à l'accueil sur le site.

Le profit des adhésions, cotisations, ventes de revues, cartes dépliants, animations est affecté à la restauration de l'église.

Renseignements et adhésions : mairie de Combiers, 45 23 04 08, mercredi et vendredi après-midi ou 45 61 30 07.

## Les fouilles de Rauzet

Campagnes 1992 et 19931

Fouilles du secteur interprété comme étant le passage entre la cuisine et le bâtiment des hôtes proprement dit<sup>2</sup>.

Ce secteur, dont on ignore la largeur, mesure 5,70 m de long ; il est délimité par le mur nord de la cuisine, le mur ouest et le mur est, le long du cloître dont les fondations ont été décapées.

### Structure des bâtiments :

Le mur ouest, caractéristique des constructions agricoles est remonté sur l'alignement des assises anciennes. Il ne reste que deux blocs parallélépipédiques à la base, en prolongement du mur du bâtiment de la cuisine/réfectoire. Ceci ne permet pas d'y retrouver un seuil. Le mur nord est monté dans un appareil peu soigné, qui n'est certainement pas d'origine. Pour retrouver quelques traces de la première construction, il faut regarder à l'intérieur de la cuisine les pierres qui ont été conservées pour faire un chaînage d'angle. Des blocs bien appareillés sont remployés de façon anarchique, calés par des fragments de colonnes. Cependant c'est dans ce mur que ces blocs sont le plus nombreux, ce qui laisse penser qu'il est le plus ancien de la grange. Un corbeau n'a peut-être pas bougé. Les assises du mur XII<sup>e</sup> siècle sont en place.

La porte de communication avec le bâtiment sud, de 2,20 m de haut sur 0,97 m de large, est certainement d'origine, bien qu'elle ait été remontée, comme le prouve le remaniement des voussoirs. Elle est en plein cintre, les pieds-droits sont soignés. Il existait une deuxième porte entre le cloître et ce bâtiment, ce qui pose la question de la répartition des espaces<sup>3</sup>. Les assises de ce qui pourrait être un seuil sont apparentes et mesurent 1,70 m. Il reste une pierre du jambage gauche qui mesure 30 cm. L'angle présente un pan coupé. C'est sur la face sud de ce mur qu'elle se dessine parfaitement. À l'étage les voussoirs forment un arc en plein cintre. Au rez-de-chaussée du bâtiment, toujours côté cuisine/réfectoire, ce sont peut-être les pieds-droits que l'on voit soigneusement appareillés et jointoyés. Cette porte, très haute et de facture soignée, donnait vraisemblablement

---

<sup>1</sup> HUTCHTSON (Carole) et aliae. *Rapport de fouilles 1993*. Autorisation n° 93/48

<sup>2</sup> Ce passage se retrouve dans les plans anciens, Bercey (72), archives départementales de la Sarthe. Q 7/8 ; l'Enfourchure-de-Dixmont (85) où la cour à l'extérieur de ce bâtiment s'appelle cour du prieur, DION (A. de), « Troisième note sur l'architecture de Grandmont », *Bulletin monumental*, t.2, 1874. p. 656; quelques exemples dans les bâtiments en bon état : Comberoumal (12), St-Michel de Lodève. Fontmaur (86) ; dans ce prieuré, le prieur a choisi le bâtiment des hôtes, pour s'installer.

<sup>3</sup> Une interprétation possible ferait de la première porte, moins haute, un accès dans une annexe, ou cellier. La porte n°2 donnerait dans la cuisine.

accès à une pièce « noble ». Des morceaux de colonnes, entre autres, ont servi à l'obturer. Une difficulté surgit cependant quant à l'interprétation de ces vestiges. Le mur est trop remanié pour que l'on soit affirmatif. D'autre part le « seuil » se trouve 50 cm plus haut que le précédent.

La fouille a mis à jour une occupation post-monastique. Un béton moderne, posé sur un lit de sable, recouvrait une couche de tuiles cassées, pierres calcaires et silex mélangés à de rares tessons de poteries reposant sur une couche de mâchefer. Du sable était aggloméré sur quelques tronçons de bois calcinés, suggérant l'effondrement d'un plancher isolant<sup>4</sup>, suite à un incendie<sup>?</sup> Dans la zone située face à la porte de la cuisine, la couche de mâchefer atteignait 25 cm d'épaisseur ; s'y trouvaient également du résidu cuivreux en infime quantité et un socle recouvert d'argile comme on en voit encore sous les enclumes. Le dégagement des pierres recouvrant le mur gouttereau *est*, a permis de découvrir une fosse tardive, puisque à deux mètres de profondeur, la fouille a révélé à-côté de mobilier moderne un chapiteau.

Un caniveau, mis à jour, vient du cloître et traverse ce passage. Construit en dalles calcaires, il drainait les eaux pluviales vers l'extérieur et date de la première phase d'occupation du site.

Le sol de la partie *est* de la fouille, sous le béton, était constitué d'un dallage calcaire. Ce pavement grossier se retrouvait dans le réfectoire.

#### Réfectoire.

Les fouilles à l'extérieur ont permis de découvrir les fondations nord et sud des murs du réfectoire. Ils mesurent 1,30 d'épaisseur. Une assise de 1,50 sur 1,60m, contre le mur sud pourrait correspondre à un contrefort. Une cloison divisait ce bâtiment. Ceci permet d'avancer une hypothèse. Il semblerait que la cuisine se prolongeait au-delà de la maison existante : si le mur *est* actuel a été remonté avec des moellons d'origine, cette interprétation expliquerait l'absence du passe-plat.

#### Mobilier :

Cinq pièces de l'époque de Louis XIII se trouvaient dans le sol à proximité de la deuxième porte. En circulation entre 1610 et 1643, elles sont en cuivre. De l'extérieur viennent un douzain en cuivre et argent et un denier tournois en bronze de l'époque de François 1<sup>er</sup>.

Un morceau de verre de 5 cm sur 3, peut-être d'origine médiévale, reposait sur le sol du bâtiment sud.

---

<sup>4</sup> Du sable recouvrait les voûtes de Gandory, voir ce prieuré.

De nombreux tessons de poterie, très fragmentaires se trouvent sur l'ensemble du site<sup>5</sup>. La faïence est rare cependant : pâte rouge, fond crème, rayure verte ou brune. Un pot de 12 cm sur 6, de pâte rosée de fond jaune clair à dessins orange/jaunâtre, à fond plat, pour lequel sur la face interne la liaison avec la panse est courbe, est un élément significatif de la céramique polychrome fréquente dans la zone ouest du site et face à la porte murée. Une jatte, à la pâte brun-rouge, de 38 cm de diamètre et 16 cm de hauteur a pu être reconstituée. Seul l'intérieur est lisse. « Le fond est plat, et la liaison avec la panse est irrégulière. Le bord droit est très régulier, décoré d'un simple dessin en forme de V. » La céramique grise est répartie sur tous les niveaux. Les fragments les plus anciens, à pâte blanche se trouvaient dans les couches les plus proches du caniveau ; à son niveau ont été mis à jour des tessons avec un décor en écaille.

Un creuset reposait dans la fosse à 86 cm du fond. Il est en argile de couleur rose-jaunâtre, avec un bec.

Il renfermait une ampoule de verre dans un étui en bois, contenant du mercure ; une deuxième ampoule identique, était posée à côté.

Dix centimètres plus bas se trouvait un chapiteau monolithe, cylindrique avec pour toute décoration une série de rainures concentriques. La tablette carrée est percée en son centre. Un chapiteau très simple, semblablement cylindrique et percé, a été mis à jour en 1992 près du caniveau, côté cloître. Une mince moulure l'orne. Avec les fragments de colonne en réemploi dans les murs, nous avons là un aspect fragmentaire du décor du cloître, apparemment très sobre.

Les fouilles ont confirmé les données connues concernant les prieurés de Grandmont, en particulier pour les dimensions des bâtiments et la circulation. L'emplacement des portes et des cloisons montre une adaptation du plan type aux besoins locaux. La présence du collecteur prouve l'importance de l'eau sur un site monastique.

---

<sup>5</sup> La description des céramiques vient du rapport de fouilles 1993, p. 47 à 54.

## Réflexion sur l'architecture des églises de Grandmont.

*Contribution de l'église du prieuré de Rauzet, par Claude Vernhes, mai 1994.*

Ce complément fait suite aux investigations déjà effectuées dans les églises d'Étricor, Comberoumal, St-Michel de Lodève, Fontblanche, Louÿe et St-Jean-des-Bonshommes.

L'analyse poursuivie a pour objet de mettre en évidence les tendances architecturales qui auraient présidé à la construction des églises. Malgré la grande uniformité de ces monuments, des différences existent, dont on se propose de déterminer le caractère aléatoire ou significatif.

En ce qui concerne la méthode, les dimensions linéaires ont été rapportées à la dimension du rayon de la partie hémisphérique de l'abside. Les valeurs relevées sont ainsi transformées en valeurs réduites, affranchies des perturbations locales telles que, par exemple, les différentes unités de mesure de longueur utilisées par les maîtres d'oeuvre.

Puis l'application des méthodes de corrélation a permis de préciser le caractère des dispersions résiduelles observées sur les valeurs réduites des éléments homologues des églises considérées. L'analyse des valeurs relevées dans l'église de Rauzet est intéressante.

1/Elle confirme le caractère constant dans les g staminées des valeurs réduites de :

-La largeur de la nef (moyenne=1,79 ; écart-type= 0,015).

-La dimension du décrochement (moyenne=0,1 ; écart-type= 0,008).

-La distance des fenêtres du triplet au centre de l'hémicycle constituant le chevet (moyenne=1,33 ; écart-type=0,039).

2/Les vues en plan des églises se ramènent alors à un schéma unique où les différences sont mises en relief. Ce sont :

-la longueur de la nef,

-la longueur de la partie droite de l'abside,

-l'écartement, l'angle dièdre de l'ébrasure et la grandeur des fenêtres du triplet.

3/La valeur réduite de la longueur de la nef (5,88) situerait l'église de Rauzet dans la catégorie des églises primitives (Étricor et Fontblanche) selon l'analyse précédente (moyenne avec Rauzet= 5,86 ; écart-type= 0,115).

Toutefois, par ses caractéristiques générales, notamment les plans d'ébrasure externes des fenêtres latérales du triplet, qui convergent au niveau de la porte des moines, Rauzet est à placer parmi les églises classiques. La longueur de la nef exprimée en valeur réduite ne serait donc pas à retenir comme second critère des églises primitives, caractérisées d'abord par des plans d'ébrasure externes parallèles.

4/Dans les églises à absides en « cul-de-four », dont font partie Étricor et Rauzet, le décrochement de la nef est placé de manière telle que l'observateur situé au fond de la nef en son milieu, puisse voir l'hémicycle de l'abside dans son ensemble. Cette disposition résulte du choix judicieux de la longueur de la partie droite de l'abside ; celle-ci varie de 1,80 mètres à Étricor jusqu'à 3,05 mètres à St-Jean-des-Bonshommes (Rauzet= $<2,81$  mètres).

Dans les églises à voûtes d'arêtes, dont la structure est plus légère, la partie droite de l'abside a pu être allongée et l'observateur situé au fond de la nef embrasse à la fois l'hémicycle, et le cinquième de la partie droite de l'abside.

5/L'éclairage de l'abside le matin est une fonction complexe de ses dimensions générales, de la position relative des fenêtres du triplet, de l'angle dièdre de leur ébrasure, de leur surface, de la nature des matériaux utilisés dans la construction.

Le décrochement dont on a précisé les caractéristiques paraît avoir été introduit pour réaliser un contraste entre l'éclairage de l'abside et celui de la nef. On a choisi d'appréhender ce contraste lumineux par comparaison des éclairages du décrochement et de la partie de l'abside qui se trouve dans le prolongement, pour un observateur situé au fond de la nef. En l'exprimant par la différence des éclairages rapportée à l'éclairage de l'abside, on s'affranchit de l'influence de la lumière incidente liée à la grandeur des fenêtres, et de l'influence de la nature et de l'état de surface des matériaux de construction; on limite aussi la détermination de l'éclairage à une simple évaluation au premier ordre effectuée de manière identique pour toutes les églises.

Le tableau suivant rapproche les paramètres caractéristiques « cul-de-four » qui ont été examinées.

	<b>Étricor</b>	<b>Comberoumal</b>	<b>St Michel</b>	<b>Rozet</b>	<b>St Jean des B.</b>
<b>Écartement</b>	<b>26.75</b>	<b>42.65</b>	<b>40.25</b>	<b>46.39</b>	<b>60</b>
<b>Dièdre</b>	<b>52</b>	<b>55</b>	<b>56</b>	<b>56</b>	<b>90</b>
<b>ébrasure</b>					
<b>1 partie dite</b>					
<b>abside</b>	<b>1.8</b>	<b>2.54</b>	<b>2.82</b>	<b>2.81</b>	<b>3.05</b>
<b>contraste</b>	<b>0</b>	<b>30</b>	<b>35</b>	<b>36</b>	<b>50</b>

On constate que l'ensemble de ces paramètres évolue pratiquement dans le même sens. La figure du contraste nef-abside en donne la synthèse.

Étricor, dont la figure du contraste est nulle, est traditionnellement considérée comme l'une des premières églises réalisées. St-Jean-des-Bonshommes dont la figure du contraste a la valeur la plus élevée, est considérée comme la dernière réalisée.

En conclusion, l'analyse des dimensions relevées dans l'église de Rauzet conforte la thèse selon laquelle les églises auraient été conçues en recherchant progressivement à améliorer le contraste nef-abside. La figure de ce contraste nous fournirait alors le moyen d'appréhender ou de confirmer l'ordre dans lequel les églises qui subsistent auraient été réalisées.

## Reliques et reliquaires du trésor de Grandmont.

À la fin du XX<sup>e</sup> siècle, plongés que nous sommes dans la civilisation de *l'image*, alors que les événements tragiques ou dérisoires nous sont montrés avant que nous puissions en lire la relation, pouvons nous imaginer comment vivaient nos ancêtres sans télévision ni cinéma, ni radio, ni journaux, ni livres ? Comment avaient-ils reçu l'enseignement de la Foi et comment s'alimentaient leurs élans mystiques ? Par la prédication, maintes fois répétée et la contemplation des œuvres d'art plus ou moins naïves, plus ou moins élaborées qu'ils pouvaient voir et admirer dans les églises et chapelles. Rappelons-nous la *Ballade que fait Villon à la requeste de sa mère pour prier Nostre-Dame* :

« Femme je suis pourette et ancienne qui riens ne scay, oncques lettre ne lus,  
 Au moutier voy dont suis paroissienne,  
 Paradis pains où sont harpes et lus,  
 Et ung enfer où dampnez sont boullus.  
 L'ung me fait paour, l'autre joye et liesse... »

Nos ancêtres limousins qui se rendaient aux offices à l'abbaye de Grandmont ont bénéficié tout au long de plusieurs siècles d'une vision des plus somptueuses et des plus magnifiques du *Paradis*. Est-il nécessaire de rappeler l'extrême rigueur de la Règle grandmontaine, en contraste avec la fabuleuse richesse et la décoration de l'église abbatiale ? Fidèles à l'idéal de leur Saint Fondateur, Étienne de Muret, les moines pratiquaient pour eux-mêmes la recherche de la grande pauvreté et le détachement absolu des biens de ce monde, mais en revanche, rien n'était trop beau, ni trop précieux pour la célébration de l'Office divin et le décor des chapelles.

Le monastère Chef d'ordre étant en Limousin, tous les objets du culte ont été faits dans cette magnifique orfèvrerie Limousine, dans cet art de l'émaillerie, qui remonte chez nous à la nuit des temps. *L'opus Lemovicense* ou *Lemoviticum*, a fourni des milliers de reliquaires, de croix, de coffrets, de crosses d'évêques, dont on retrouve encore des exemplaires aux quatre coins de la chrétienté.

Une description ancienne nous dit que le grand autel placé entre quatre belles colonnes est en cuivre doré, émaillé repoussé, d'une valeur inestimable, par l'épaisseur de la couche d'or et par les pierres précieuses dont il est décoré. « Y sont les hystoires du vieux et nouveau testament, les treze apostres et aures saintz » et les scènes de la vie de saint Étienne<sup>1</sup>. Mais ce qui recommande surtout la basilique de Grandmont à la vénération des fidèles, c'est la quantité des corps saints qui y reposent. On ne compte pas moins de cent dix-huit reliques attachées au grand autel. » Au-dessus et autour du tabernacle étaient disposées sept grandes châsses de cuivre doré ornées de pierreries et de plaques d'émail.

---

<sup>1</sup> Ne soyons pas surpris de voir mentionner treize apôtres ! Tout le monde sait bien en Limousin que monsieur saint Martial, cousin de saint Pierre était le treizième apôtre et qu'il vint chez nous par préférence insigne !

En arrière de l'autel majeur était l'autel de *Prime* où se voyait une grande croix de cuivre doré, *esmailhé*, contenant du bois de la *vraie* croix. Les reliques et reliquaires étaient déposés dans des placards ou armoires pratiqués dans les murs.

L'Ordre des Grandmontains appelés Bonshommes<sup>2</sup> fut un des plus importants d'occident au Moyen-Âge, il connut des périodes de crises et de réformes pour être finalement victime de la *Commission des Réguliers* formée d'ecclésiastiques et de magistrats qui décréta la dissolution en 1772 et décida la dévolution des biens à l'évêché de Limoges. Appel, discussions et protestations furent inutiles. Monseigneur Duplessis d'Aigentré fut mis en possession de l'Abbaye, malgré les protestations des religieux et des habitants de la région. Il fit faire plusieurs voyages pour transporter à l'évêché la bibliothèque et tous les objets du culte. *On* dit qu'il aurait vendu de nombreuses pierres précieuses et une grande quantité d'or et d'argent. *On* parie de quarante quintaux de cuivre...

À la demande de nombreuses paroisses, il fit procéder à la distribution de reliquaires et de reliques qu'il n'osa pas vendre, ni détruire.

Arnac-la-Poste reçut un très beau reliquaire qui passe pour symboliser la Jérusalem céleste avec ses sept coupes. Le pied polylobé en cuivre doré porte une plate-forme elle aussi polylobée, le tout orné de filigranes de pierres, d'intailles et de perles : au centre, une ampoule formée de deux cristaux de roche superposés, entourée de six plus petites ampoules formées d'un seul cristal de roche. L'un d'eux gravé d'une palmette serait d'origine sassanide, donc ramené d'Orient. Une série de petits anneaux semble indiquer qu'il y avait tout autour des pendeloques de perles.

Les Billanges dans la montagne limousine, reçut deux magnifiques reliquaires.

-Une statuette qui passe pour être le portrait de saint Étienne de Muret, et qui daterait du XII<sup>e</sup> siècle selon les experts. La tête en ronde-bosse porte deux yeux émaillés noirs. Le Saint est vêtu d'une dalmatique décorée de croissants, ornée au col, aux manches et au bois d'orfrois à cabochons. Dans ses mains, il porte un coussin sur lequel est posé un reliquaire percé d'une croix à double traverse qui a perdu son couvercle de cristal de roche, mais qui reproduirait le grand reliquaire de la Vraie Croix, exposé sur le maître autel de Grandmont. Le pied est celui d'un chandelier, ou d'une croix plus récent d'un siècle. Ses trois pieds terminés par des griffes portent trois grands dragons ailés, accroupis qui tiennent leurs ailes dressées et leurs queues s'enroulent en spirale. La statuette a le dos creux, ce qui fait supposer qu'elle était une figure d'applique à la base de la croix du grand autel de Prime. La relique de la Vraie Croix avait été apportée aux Grandmontains par Bernard le Vénéral, évêque de Lydde, de la part d'Amaury de Jérusalem.

-Un second reliquaire du XV<sup>e</sup> siècle en forme de bras avec une main bénissante en argent doré monté sur une âme de bois, orné de cabochons et de pierres fines montées en bâte. Au médius, un anneau pastoral où s'enchâsse une pierre bleu-clair, une porte ajourée avec charnières et verrou, permettait d'introduire les reliques et de les apercevoir pour la vénération sur une plaque d'argent niellée, se lit l'inscription: *Scti Feliciani ep.et mari*<sup>3</sup>...

Saint-Priest Taurion garde dans une niche tapissée de velours vert, une superbe croix reliquaire. Le pied sur trois supports est orné de six reptiles encadrant des panneaux triangulaires d'émaux polychromes à décor de rinceaux. La croix à double traverse est en cuivre doré sur une

---

<sup>2</sup> Latin, *boni homines*.

<sup>3</sup> Saint Félicien, évêque et martyr.

âme de bois décorée sur ses deux faces de cabochons de cristal de roche, d'intailles antiques et de petites pierres dont de nombreuses turquoises. Sur la face principale, un gros cristal de roche rond, serti dans un grand cercle d'argent ajouré, protège un creux taillé dans le bois en forme de croix grecque où se trouvait le fragment, aujourd'hui disparu de la Vraie Croix.

Une autre superbe croix reliquaire est gardée dans l'église de Gorre. C'est une âme de bois à double traverse recouverte d'une feuille d'argent doré, ornée d'une incroyable floraison de filigranes, de cabochons, et d'intailles antiques serties. La pointe allongée à la partie inférieure indique que cette croix était sans doute fichée sur un sodé ou sur une hampe portée en procession. Deux des pierres gravées méritent une attention particulière : l'une est un jaspe moucheté brun-vert et rouge. On y distingue un lion dévorant une antilope, un chien poursuivant un lièvre, un croissant de lune et des étoiles, quelques lettres sur le bord de la pierre. L'autre est une améthyste taillée en creux d'origine persane. On y distingue un cavalier cuirassé portant un casque à panache, brandissant un arc. Un lion attaque sa monture, et il se retourne pour plonger son épée dans le poitrail du fauve.

L'église Saint-Michel-des-Lions à Limoges conserve un très beau reliquaire d'origine, dit-on vénitienne. Une sphère de cristal de roche gravé contenait des cheveux de la Vierge et des reliques de Sainte-Catherine et de Sainte-Marie-Madeleine. Elle est portée par un pied circulaire formé de huit feuilles stylisées se rencontrant sur une tige nouée en sphère déprimée ornée de marguerites et de feuilles. Au-dessus de la sphère se pose un couvercle carré muni d'une charnière et d'un verrou et surmonté d'une ravissante petite statuette de la Vierge assise portant l'Enfant Jésus.

A Saint-Sulpice-les Feuilles furent attribués deux reliquaires.

-Un ange de cuivre doré posé sur un socle à quatre pieds griffus. Vêtu d'une tunique très finement plissée, il tient un livre dans sa main gauche. Son visage, d'une expression saisissante, s'orne de magnifiques yeux d'émail noir. Ses ailes sont brodées d'émaux vert, bleu, violet et blanc. Sur sa tête une ampoule de cristal de roche contenait les reliques aujourd'hui disparues.

-Un Saint-Sébastien d'argent attaché à un poteau reçoit pour l'éternité une volée de flèches d'argent. Sa chevelure et son pagne sont dorés. Il est posé sur un socle pyramidal tronqué à six faces. Sur la face antérieure une minuscule boîte à reliques se ferme d'un verre enchâssé dans une monture à charnières. Sur les trois faces postérieures des plaques d'émail représentent une mise au tombeau. Ce reliquaire porte un écusson des armes de Guillaume Allemand, évêque de Cahors et abbé général de l'Ordre de Grandmont de 1471 à 1475.

La paroisse de Chateauponsac reçut un phylactère de tous les Saints. Son pied pyramidal à quatre faces incurvées en argent doré s'orne de filigranes et de cabochons d'émaux, une ronde de dragons s'enroule à son sommet sur lequel est posée une plaque de vermeil surmontée de quatre petites tourelles terminées par une croix. Au centre, un petit cylindre de cristal gravé contenait les reliques. Le bouchon qui le ferme offre un décor exceptionnel de feuillage en vermeil ciselé. Une seule pendeloque de pôles subsiste de celles qui ornaient le tour de la plate-forme. Une inscription latine gravée sous le pied donne la liste des reliques contenues dans le petit tonnelet de cristal. Elle est surprenante ! En voici une traduction fidèle : « Dans ce phylactère sont ces reliques : quelques cheveux du Seigneur, (un fragment) de son prépuce ; de la croix du Seigneur ; du sépulcre du Seigneur, de la table sur laquelle fut déposé le corps du Seigneur ; du sépulcre de la bienheureuse Marie ; de leurs vêtements ; du bienheureux Jean-Baptiste ; de saint André ; de saint Philippe ; de saint Barthélemy ; de saint Barnabé ; de saint Thomas ; de saint Jacques apôtre ; des Saints

Innocents ; dé saint Marc ; de saint Luc évangélistes ; de saint Étienne protomartyr ; de saint Laurent ; de saint Vincent ; de saint Ignace ; de saint Eustache ; de saint Théodore ; de saint Éleuthère martyrs ; de saint Martin ; de saint Nicolas ; de saint Ilaire ; de saint Jacques de Perse ; de saint Grégoire ; de saint Jérôme ; de saint Zébédée ; de saint Siméon ; de sainte Marie-Magdelaine ; de sainte Euphémie ; de sainte Catherine ; des épines de la couronne du Seigneur. » Le plus grand miracle de la chrétienté n'est-il pas que l'on puisse trouver tant de *Saintetés* dans trois centimètres cubes.

#### À Saint-Sylvestre sont conservés deux très beaux reliquaires

-Celui de Saint-Junien et de saint Amand. Un cylindre vertical en cristal de roche porté par un pied d'argent doré, orné de six feuilles allongées et stylisées sur lequel nous lisons l'inscription : « F.R.D. Moval me fecit. Fibrie reliquie dore. Jun.et Amadi. et corrigie Dni Beatus Amandus. Beatus Junianus. Guy de Monvallier. »

-Et surtout le grand chef reliquaire de saint Étienne de Muret, en argent martelé et repoussé. Le crâne, grandeur nature s'orne d'une frange en couronne autour d'une tonsure formant calotte grillagée s'ouvrant par des charnières. Le masque du visage est saisissant de vie et de majesté. La date de 1520 serait gravée à l'intérieur au dire des paroissiens. Un petit écusson porte les armes du cardinal Briçonnet, évêque de Saint-Malo, archevêque de Reims, puis abbé de Grandmont de 1494 à 1506. Le chef seul est ancien, le buste a été reconstitué au XIX<sup>e</sup> siècle pour remplacer le corselet d'argent orné de douze figures d'émail représentant la vie de saint Étienne de Muret.

Cette base disparue fi sans doute partie avec combien d'autres chef-d'oeuvre du trop lourd tribut de la Révolution... Impossible et trop navrant d'en dresser la liste.

Ainsi, il ne nous reste qu'une seule des sept splendides châsses appelées *fiertés*, qui surmontaient l'autel-majeur de Grandmont. Sa contemplation nous donne une idée de la fabuleuse et inimaginable beauté de l'église des *Bonshommes*. Ce fut bien une vision paradisiaque que purent admirer nos ancêtres pendant environ cinq cents ans. Cette châsse fut attribuée à la paroisse d'Ambazac, où l'on peut la contempler et méditer sur sa beauté. C'est une grande châsse (72cm/63cm/26,5cm) en forme d'église à trois transepts, composée d'un bâti en bois recouvert de feuilles de cuivre doré, repoussé et martelé de façon à représenter les imbrications des tuiles et les reliefs des pierres suivant le concept architectural. Son décor est uniquement géométrique, à l'exception de deux petits anges figurés en émail sur deux plaques en losanges accrochées à la pente du toit et un oiseau prêt à prendre son envol sur la crête. La face antérieure est très largement ornée de filigranes, de médaillons et de bandes émaillés, d'intailles et de cabochons montés en bâte. Selon la tradition limousine elle symbolise l'Église. Fondée sur le tombeau du Christ, représenté au centre de la partie basse par un rectangle de cuivre doré et ciselé entouré de petites pierres et d'un deuxième rang de plus grosses pierres roses et vertes et de quatre médaillons émaillés de fleurs bleu-turquoise et blanc aux quatre coins. A droite et à gauche du « tombeau » un panneau garni au centre d'un gros cabochon serti dans un losange de cuivre ciselé et entouré de médaillons de fleurettes d'émail bleu, vert et blanc. Le cabochon de droite est un gros cristal de roche; celui de gauche était réputé pour être une émeraude, mais des experts distingués ont découvert que ce n'en serait pas une... Le deuxième étage présente trois fenêtres correspondant aux trois transepts. Celle du centre s'orne d'une croix grecque en cuivre doré et ciselé symbolisant le Christ ressuscité et portant en son coeur un cabochon de cristal entouré de huit petites pierres, huit étant le chiffre de la résurrection. Le tympan qui là surmonte est garni d'un cabochon de cristal et de petites turquoises. La fenêtre de gauche symbolise l'Église de Rome ou d'Occident, et

celle de droite l'Église d'Orient. Elles présentent des vitraux remplacés par des plaques d'émail entre des colonnettes de cuivre ciselé, et elles sont surmontées de gables triangulaires garnis de plaques émaillées de filigranes et de petites pierres. À droite et à gauche des fenêtres, les ciselures du cuivre présentent des pampres de vigne et des grappes de raisin. L'arête du toit est une crête ajourée où des fleurs de lys alternent, les unes en cuivre découpé, les autres en médaillons émaillés avec quatre gros cristaux de roche. Les extrémités portent chacune une petite pomme dressée vers le ciel. Au centre de la crête se perche un magnifique oiseau de cuivre ciselé d'un mouvement extrêmement vivant, prêt à s'envoler où l'on peut voir un symbole du Saint-Esprit. La face postérieure ne comporte que des décors géométriques de cuivre repoussé, quelques médaillons émaillés mais pas de pierres. Les pignons sont décorés dans le même style de rosaces émaillées de cabochons de pierres et de cristal. Celui de droite présente une porte avec charnières et verrou. Les parties décorées sont délimitées par des bandes émaillées de rinceaux et de fleurettes dans les tons de bleu ponctuées ça et là de petites marguerites de cuivre ciselé. On peut remarquer des pâquerettes analogues sur de nombreux vestiges grandmontains, contraste entre la simplicité d'une humble fleur des champs et la somptuosité inouïe du *Trésor de Grandmont*.

Si ces quelques lignes ont éveillé l'intérêt et la curiosité des lecteurs, elles auront largement atteint leur but, mais notre vœu profond serait que de nombreux visiteurs viennent remplir leurs yeux des *miettes* de la vision paradisiaque qui régna, il y a longtemps à Grandmont en Limousin.

Suzanne Courdresses-Betout. Bessines, mai 1994.

## Autour des émaux de Grandmont.

Après les rivalités entre frères laïcs (ou convers) et prêtres des années 1185-1188<sup>1</sup> pour contrôler la gestion de l'Ordre, la fin de la décennie vit une période de réconciliation. G. Souchal pense que sous le priorat de Gérard Ithier l'autel émaillé fut érigé. La canonisation du fondateur Étienne en offrait l'occasion. L'autel n'est pas mentionné parmi les objets volés à Grandmont par Henri-le-Jeune qui se révoltait contre son père Henri II, ce qui permet d'avancer une date postérieure à 1183<sup>2</sup>. Après la mort de son fils à Martel (46) et les funérailles à Grandmont, Henri promit de reconstituer le trésor. C'est grâce à ces dons aussi que le prieur commanda les châsses émaillées, destinées à recueillir les reliques ramenées en 1181 de Cologne, ainsi que la châsse du nouveau saint. Le retable, posé sur l'autel date de cette même époque où le prieur tente de réconcilier prêtre et laïc : Étienne y apparaît nimbé face à un laïc, son ami Hugo Lacerta.

Pour J.R. Gaborit<sup>3</sup>, vers 1190 on exécuta un retable, orné de scènes de la vie du Christ et de la vie de saint Étienne, pour servir de support à la châsse de saint Etienne (châsse d'Ambazac), exécutée en 1188-89. Une des scènes représente l'adoration des Mages, l'autre la rencontre de Hugo Lacerta et d'Étienne. Elles se trouvent au musée de Cluny.

G. Souchal<sup>4</sup> note des parentés avec des croix. « ... Le contour des figures champlevées, ainsi que les traits réservés sur le cuivre doré, qui constituent le dessin, sont ornés d'un pointillé minuscule ; d'autre part, un trait ondé encadre les plaques ; les cheveux, la moustache, la barbe et les yeux des personnages sont en cuivre doré, incrusté d'émail rouge ; la gamme des couleurs comporte un peu de blanc, du rose légèrement marbré pour les visages et les mains, un rouge qui tire sur le brun, très peu d'un brun foncé presque noir, du jaune, du vert clair, un peu de vert foncé, du bleu turquoise et surtout trois autres bleus ; un clair, légèrement marbré, un moyen, très uni, qui tire sur le violet, et un marine ; ces bleus remplissent le champ entier de leurs alvéoles, sauf le bleu clair qui, au contraire, est toujours accompagné, le long des cloisons de cuivre, de cette ligne blanche qu'on appelle dégradé ; le vert clair est également accompagné d'un dégradé jaune et divers détails ornementaux associent quatre couleurs selon deux types différents ; l'un comporte une succession de rouge, de bleu marine, de bleu clair et de blanc ; l'autre dégradé, plus fréquent, est formé de rouge, de vert foncé, de vert clair et de jaune. Sur le plan stylistique, la composition est calme et, comme dans l'iconographie, maintes influences

---

*Synthèse à partir des articles de mesdames Souchal et Gauthier, et monsieur Gaborit.*

<sup>1</sup> BECQUET (dom J.), « La première crise de l'Ordre de Grandmont », *Société archéologique et historique du Limousin*, t LXXXVII, 1960, p.283-324.

<sup>2</sup> SOUCHAL (Geneviève), « Les émaux de Grandmont au XII<sup>e</sup> siècle ». *Bulletin Monumental*, CXX, 1962, p. 339-357; CXXI, 1963, p. 41-64, 123-150, 219-235, 307-329; CXXII, 1964, p. 7-35, 129-159.

1963, P. 141 et suivantes; 1964 p.131. Les trésors de St Martial de Limoges et la Couronne près d'Angoulême servirent aussi à payer les frais de guerre.

SOUCHAL (Geneviève), « Autour des plaques de Grandmont une famille d'émaux limousins champlevés », *Bulletin Monumental*, L CXXV, p.21-71.

<sup>3</sup> GABORIT (J.R.), « l'autel majeur de Grandmont » *Cahier de civilisations médiévales*, n°3, 1976, p. 245.4

<sup>4</sup> SOUCHAL, « autour des plaques », p.40 et suivantes.

byzantines transparaissent : dans la façon de suggérer le corps par les plis des vêtements, dans le costume de la Vierge, dans le type des visages, avec les arêtes du nez se prolongeant dans le dessin des sourcils et les petits traits courbes de la bouche et du menton ; notons aussi les mains aux doigts longs et au pouce bien marqué. « Il s'agit de

la croix de Cleveland<sup>5</sup> (Ohio) : identité des caractères, Vierge de même dessin.

la croix de Saumur : même dessin du corps

la croix de Bordeaux<sup>6</sup> qui vient de La Sauve Majeure

la croix du Metropolitan Muséum de New York : même anatomie, trait ondé

la croix de Mathons, au musée de Cluny, qui « apparaîtrait ainsi comme la réduction de la croix placée à Grandmont sur l'autel de prime. »

« On ne s'avancera pas trop en reconstituant la grande croix de Grandmont à l'image des croix processionnelles que nous connaissons, avec une âme de bois recouverte de plaques de cuivre doré et émaillé : à la face, le Christ entre la Vierge et saint Jean, au dessous Adam sortant du tombeau, en bas l'apôtre Pierre et en haut, sans doute, un ou plusieurs anges ; au revers probablement, le Christ en majesté entre les symboles des Évangélistes... » Voici une précision apportée par Gaborit<sup>7</sup> « la figure d'Adam étant aisément identifiable, il est beaucoup plus logique de penser que « l'autre figure » était une image moins caractérisée telle que celle du Diacre des Billanges qui, à la base de la croix, présentait à la vénération des fidèles sa minuscule staurothèque<sup>8</sup>... »

M.M. Gauthier regroupe ces œuvres effectuées dans le « cercle de l'atelier royal Plantagenêt ». Elle y fait figurer entre autres la croix du Louvre, qui vient du trésor de Cherves, avec les mêmes dégradés, et un filet d'émail blanc et celle de la collection Biais à Angoulême, maintenant à l'Ackland Art Muséum (Caroline du Nord) et la croix de la cathédrale de Troyes<sup>9</sup> ainsi que la châsse de Macheray.

Sept châsses reposaient sur l'autel.<sup>10</sup> « Sur le contretable au plus éminent lieu dudict autel est eslevée *une fort belle et grand châsse dans laquelle repose le corps* de saint Estienne, confesseur premyer instituteur de l'ordre de *Grandmont*. Ladictte châsse est de cuyvre doré esmaillé, enrichie de perles de cristal et aultre petite pierrerie ou est par personnaiges le pourtraict *de en bosse* la vie dudict saint *entierement*... »

<sup>5</sup> GAUTHIER (M. Madeleine). *Émaux méridionaux. Catalogue international de l'oeuvre de Limoges, éditions du CNES*, Paris. 1987. Plaques de l'autel, musée de Cluny, cat. 247 p. 204-206. Cleveland cat 255. p. 209. cat. 270, p. 217, « la soeur jumelle de celle de Cherves » à rapprocher des deux croix du musée archéologique d'Angoulême, p. 214. Les croix de Ackland (cat. 270. p. 217), Saumur (cat. 263, p. 214), et du Louvre (cat. 269. p 217) doivent venir de Cherves.

Dans la mouvance du même atelier, et dans un musée pas trop éloigné la croix d'autel du musée départemental de Loire-Atlantique, cat. 272. p. 218.

<sup>6</sup> Musée des Arts décoratifs, Bordeaux, cal. 261, p. 213. New York cat. 267. p. 216. Mathons (cat. 249 à 254 p. 208)

<sup>7</sup> Gaborit, *op.cit.*, p. 243.

<sup>8</sup> Reliquaire contenant un morceau de la vraie Croix. M.M. Gauthier dit que le personnage pourrait éventuellement avoir décoré l'autel ou quelqu'une des châsses de l'église de la Vierge. *Infra* « Reflets de la spiritualité grandmontaine... » p. 99.

<sup>9</sup> Pourrait-elle venir du prieuré d'Arvy, à 10 km ? cat. 260. Macheray, voir ci-dessous, note.

<sup>10</sup> D'après l'inventaire de 1591 par PARDOUX de la GARDE, cité par Souchal « les émaux... » 1963, p. 50 et suivantes... L'italique correspond aux mots rayés par Pardoux et rétablis ensuite.

Une applique du musée Jacquemart-André de Chaalis semble représenter le miracle de l'enfant d'Ambazac<sup>11</sup>. Si l'on admet que l'applique de Chaalis était bien l'une des représentations « en bosse » qui ornaient la châsse de saint Étienne, il faut admettre du même coup que cette châsse, telle que la décrivent les inventaires, n'était plus celle de la translation...

A costé dextre sur ledict autel, est une aultre chasse de cuyvre doré esmaillé bien *ficte ouvrée* toute garnye de petite pierrerie dans laquelle repose le corps de saint Machaire...

Par dessoubz sont aultres deux chasses ou reposent les corps de deux *ou troys* vierges martires du nombre de celles qui souffrirent *mort* pour la foy de Jesus-Christ à Coloigne *Agrippine sur le Rinh avec sainte Ursule*...

Gaborit<sup>11</sup> dit que « sur les cinq châsses qui contenaient les corps des compagnes de sainte Ursule, on distinguait aisément une face principale ornée en son centre d'une image du Christ (placée sur le toit) et dans quatre cas sur cinq d'une image de la Vierge à l'Enfant (au centre de la caisse). Seule la châsse de saint Étienne échappait peut-être à ce mode de composition puisque toutes les faces étaient consacrées à des scènes de la vie du saint, représentées « en bosse ». {Note, il est donc possible qu'elle ait été, dès l'origine, conçue pour présenter aux fidèles l'un de ses petits côtés). » D'après les citations de Guibert<sup>12</sup>, seules les têtes étaient en relief, les plaques étaient émaillées à plat. Gaborit poursuit « le parallèle, attesté comme on l'a vu dès le XII<sup>e</sup> siècle, entre les vierges colonaises et les vierges sages de l'Évangile pourrait par contre suggérer une autre hypothèse : les deux belles plaques émaillées à fonds vermiculés, conservées aujourd'hui à Florence et à Vienne et qui représentent des vierges sages ne seraient-elles pas des fragments de l'une des châsses de Grandmont ? »<sup>13</sup>

« Une autre châsse de cuivre doré, émaillé par dessus, et qui est de bois par le dedans, où est par devant un Sauveur au milieu de quatre figures des apostres, où sont leurs noms, savoir : saint Mathias, saint Jude, saint Jacques et saint Philippe ; et au dessous six autres figures d'apostres avec leurs noms, qui sont saint Thomas, saint Jacques, saint André, saint Jean, saint Simon, saint Barthélemy, et sur la porte saint Pierre. Par derrière, il se trouve aussi quelques autres figures. Elle est du coté de l'Évangile la plus haute ionant celle de saint Estienne a l'opposite de celle de saint Machaire.<sup>13</sup>

La châsse actuellement à Ambazac ne présente aucun sujet. C'est une des trois grandes châsses, avec celle des apôtres ci-dessus, et celle de saint Étienne. Elle mesure 73,5 cm de

<sup>11</sup> Gaborit, *op.cit.*, p. 241-242

<sup>12</sup> « L'autel majeur. » *op.cit.* p. 233

<sup>13</sup> GUIBERT (Louis), « L'école monastique de Grandmont », *Bulletin de la société archéologique et historique du Limousin*. XXXVI, 1889, p. 68-71.

<sup>14</sup> Gaborit. *op.cit.* p. 239. « A cet atelier est attribuable aussi la châsse de Villemaur, provenant de la celle de Macheray au diocèse de Troyes, déposée depuis 1975 au trésor de la cathédrale de Troyes. » GAUTHIER (M. Madeleine), « Reflets de la spiritualité grandmontaine et sources de l'histoire médiévale au miroir des émaux méridionaux », *l'Ordre de Grandmont, art et d'études de Montpellier* 7-8 octobre 1989. Centre d'archéologie médiéval du Languedoc, 1992, p. 96. « La même technique se retrouve sur le coffret eucharistique du Musée de Limoges, lui aussi de provenance grandmontaine, et exécuté sans doute peu après 1183 (date du vol de la colombe dorée par Henri le Jeune). » Gaborit p. 239.

En 1989, le propriétaire de la celle du Lohan (Vassy) dans la Marne a trouvé un fragment du bras gauche de l'avvers d'une croix émaillée, authentifié par madame Gauthier comme appartenant à l'atelier de maître Alpais à Limoges. Nous sommes loin de connaître la diffusion de ses pièces d'art dans les différentes celles.

<sup>15</sup> Texte rétabli par Souchal, *Bull. Mon.* CXXII. 1964. p. 149

long, sur 63 de hauteur pour une profondeur de 26 cm.<sup>16</sup> « Sous son apparente simplicité, c'est en fait une œuvre d'une composition savante qui, avec son abondante parure de gemmes, et ses architectures aux formes archaïques, ne ressemble guère aux autres châsses de la fin du XII<sup>e</sup> s., date que l'on s'accorde maintenant à lui assigner. Certaines intentions symboliques y sont manifestes : un « tombeau » est figuré au centre de la caisse, une *crux gemmata* le domine, croix que vénèrent deux anges et que surplombe une colombe. Entre la croix et la colombe est placée une gemme de grande dimension entourée de douze pierres plus petites ; au centre de la croix, un polylobé est chargé de huit pierres. Au revers les rinceaux évoquent ceux des sarcophages en marbre d'Aquitaine qui si souvent, servirent d'abri aux corps saints... Le « tombeau » y occupe la place du *transitus* du saint ; la croix gemmée représente le Christ en gloire (associé au chiffre huit, allusion probable à la notion de salut) et l'ensemble de la composition est sous l'invocation de l'Esprit saint... Gérard Itier semble avoir été susceptible de réaliser un tel compromis entre la tradition érémitique grandmontaine et le faste liturgique. De plus, son goût pour le symbolisme est clairement attesté... La technique même de la châsse, qui associe, en les appliquant au cuivre, les diverses techniques de l'orfèvrerie précieuse (repoussé, estampé, filigranes) et l'emploi de l'émail, a pu faciliter une certaine division du travail et donc une certaine rapidité dans la réalisation. Il est à noter que l'émail est toujours employé sous forme d'éléments d'une dimension relativement limitée, le plus souvent des bandes étroites qui ne se raccordent qu'assez imparfaitement entre elles.<sup>17</sup> Gaborit s'appuie entre autres sur la miniature du *Spéculum Grandimontis* pour affirmer que cette châsse contenait primitivement les reliques d'Étienne de Muret, avant leur transfert.

Le devant d'autel s'ornait d'une série d'apôtres, certainement issus du même atelier que le Diacre des Billanges. Ils sont représentés assis, « sur un fond orné de rinceaux ». On peut les voir au Louvre pour saint Mathieu, au Petit-Palais pour saint Thomas et saint Paul ; au musée Bargello à Florence, saint Martial depuis le X<sup>e</sup> s. au moins le treizième apôtre limousin ; le Metropolitan à New York possède saint Jacques le Majeur, et le musée de l'Ermitage à St Pétersbourg, saint Philippe. Les personnages vêtus de tuniques au drapé fluide sont en demie ronde-bosse, fixés sur une plaque cintrée, émaillée de rinceaux à gros fleurons polychromes.

Un ciboire surmontait l'autel. La coupole reposait sur quatre piliers. « Sur chacun des dictz pilliers sont huyet arcz entrelassez sur le haut portant ladite voulte et sont en nombre sur les quatre pilliers XXXII arcz lesquels *in caput anguli* sont de grandz platines de cuyvre doré en feuille ou sont engravées de grandes rozes, anciennes armoiries d'Angleterre fondateurs dudict monastère et de plusieurs aultres prieurés et maisons dudict ordre. »<sup>18</sup> « Un tel agencement, fondé numériquement sur des multiples de quatre, évoque irrésistiblement l'épure d'un chef d'œuvre en cuivre doré, la composition radiale d'un dôme métallique en miniature : celui qui forme le couvercle du ciboire d'Alpais<sup>19</sup> »

---

<sup>16</sup> GAUTHIER (M.M.), *Émaux du Moyen Âge*, Fribourg. 1972. p. 331-332. Gaborit. p. 240.

<sup>17</sup> Gaborit. *op.cit.*, p. 240-241, et p. 245.

<sup>18</sup> PARDOUX de la GARDE, cité par GAUTHIER, p. 206.

<sup>19</sup> GAUTHIER (M. Madeleine), « Reflets de la spiritualité grandmontaine... », p. 98-100. L'auteur rapproche de cette oeuvre la Vierge à l'Enfant du musée de Cleveland, tabernacle ou réserve eucharistique, le diacre des Billanges, un crucifix dans une collection privée, le plus grand des sept cents Christs limousins et au Metropolitan à New York une plaque de saint Guillaume, archevêque de Bourges, qui avait passé deux ans à Grandmont, et avait un monument dans la cathédrale de Bourges.

Dans l'église de Grandmont s'élevaient des tombeaux recouverts de plaques émaillées. Gérard, évêque de Cahors<sup>20</sup>, mort en 1209, reposait « sous un magnifique tombeau de cuivre doré et émaillé » où l'on voyait sa statue en taille réelle. Il tenait une crosse et un livre ouvert portant une plaque de cuivre gravée. Aimeric, archevêque de Lyon, mort à Grandmont en 1257 avait un « mausolée avec une effigie de cuivre en relief, entourée de gemmes et de lions de part et d'autre, et montrant un prélat revêtu de la chasuble, avec de petites lames de métal et d'autres détails curieux<sup>21</sup> »

Je ne reviendrai pas sur les reliquaires en cristal de roche présentés par S. Courdresses, pas plus que sur les croix « reliques et autres joyaux » des inventaires successifs<sup>22</sup>. À côté du chef reliquaire en argent de Saint Étienne, dans l'église de Saint-Sylvestre, M.M. Gauthier mentionne celui du trésor de St-Martin de Brive<sup>23</sup>. Au fil des siècles, la décoration de l'église s'était adaptée au nouveau goût et besoin. « Les reliques et reliquaires qui étaient déposés, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, tant sur cet autel et son retable que dans un placard pratiqué au fond du chœur, et dans une armoire « s'ouvrant dedans ung mur, a costé du grand autel », et où l'on renfermait aussi les vases sacrés, furent transportés, vraisemblablement au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, dans des armoires pratiquées dans l'épaisseur de la muraille, derrière l'autel majeur<sup>24</sup> Ces objets étaient éclairés par des cierges. Le comte de Nevers, Henri de Troyes, donne des rentes pour payer la cire qui brûle jour et nuit devant l'autel au XII<sup>e</sup> s.<sup>25</sup>. Pour avoir une idée de la splendeur de l'œuvre réalisée par les artistes limousins il nous reste à parcourir le monde et ses musées, ultime preuve du rayonnement de l'*opus limovicense* et de Grandmont.

---

<sup>20</sup> LECLER (Abbé). « Histoire de l'Abbaye de Grandmont », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin*, t. LVIII. p. 84-85.

<sup>21</sup> Levesque, cité par Souchal, t. CXXI, p. 324.

<sup>22</sup> Voir Guibert. op.cit. On ne compte pas les calices d'argent doré, patènes, encensoirs d'argent, anneaux d'argent garnis de pierres précieuses, couvertures d'Évangile en argent, coffrets d'ivoire, images de Nostre Dame, crosses... On a retrouvé en 1639 le tombeau d'Étienne de Liciac, enterre en 1164 avant son bâton de prier orné d'une boule de laiton. Leclerc, ch. III, p. 430.

<sup>23</sup> GAUTHIER (M. Madeleine). « Reflets de la spiritualité grandmontaine... », p. 103. L'inventaire de 1496, cité par Guibert p. 78-82, mentionne huit chefs, et des bras reliquaires en argent doré.

<sup>24</sup> Guibert, p. 75.

<sup>25</sup> Leclerc, t. LVII, p. 437.

Essai de reconstitution par J.R. Gaborit en 1976

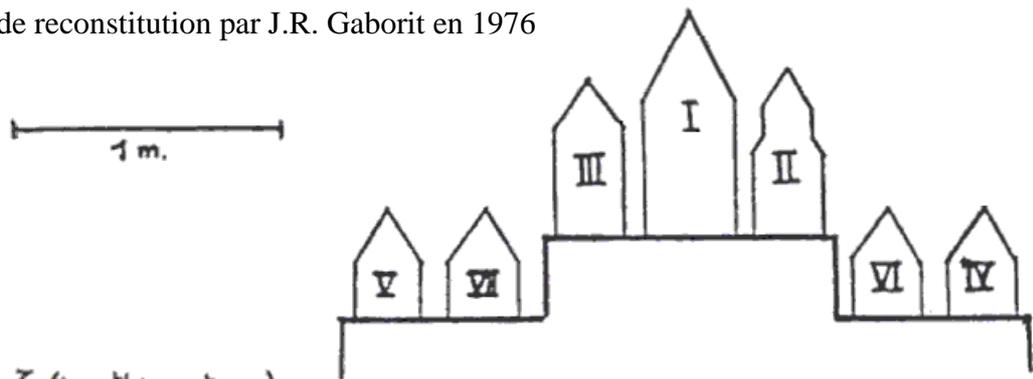


schéma 5 (hypothèse retenue)

LE RETABLE ET LES GRANDES CHÂSSES DE L'AUTEL MAJEUR DE GRANDMONT :

- I : Châsse de saint Étienne de Muret (disparue; Souchal n° I)
- II : Châsse dite « de saint Macaire » (aujourd'hui à Ambazac ; Souchal n° 2)
- III : Châsse dite « de deux Vierges de Cologne » (désignée ici comme « châsse aux figures d'Apôtre »)
- IV : Châsse de sainte Albine et de sainte Essence (disparue ; Souchal, n° 4)
- V : Châsse anonyme, pour des reliques colonaises (disparue ; Souchal, n° 6)
- VI : Châsse dite « de sainte Panaphrète » (disparue ; Souchal, n° 3)
- VII : Châsse des « reliques du monastère des Vierges » (disparue ; Souchal, n° 7)

Châsse d'Ambazac

